



COMMUNE
DE
SAINTE ANASTASIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2026

2026/16

L'an deux mille vingt-six, le 31 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 25 mars 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

PRESENTS : MM TIXADOR – HIBSCHELE - Mme HURLIN – M. FABRE – Mme LAPIERRE – M. COULON – Mme ARNAUD GIBOULET – M. BECHARD – Mmes PAIN - BAECKER – M. AUBIN – Mme GUILLET – MM. RODRIGUEZ – DEHAUSSE – Mme GEYNET HOULONNE – M. CLOCHEAU –

ABSENTS EXCUSES : Mme DE CORO – Mme GAMONDES - M. FARA

PROCURATIONS : Mme DE CORO à Mme ARNAUD-GIBOULET
Mme GAMONDES à M. TIXADOR
M. FARA à Mme PAIN

Soit 19 votants

OBJET : Désignation des délégués au sein du syndicat mixte de Leins Gardonnenque

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1455-5,

VU la délibération n° 2017/32bis du 26 juillet 2017 demandant l'adhésion de la commune au syndicat mixte de Leins Gardonnenque,

VU les statuts du syndicat mixte Leins Gardonnenque,

CONSIDERANT que la commune doit désigner les représentants de la commune pour siéger au sein des assemblées du syndicat,

CONSIDERANT les candidatures reçues :

- Conseil : Titulaire : M. TIXADOR – Mmes HURLIN – DE CORO
Suppléants : Alain FABRE - Sophie ARNAUD GIBOULET – Julien FARA
- Bureau : M. TIXADOR
- Commission finances : M. FABRE titulaire – M. TIXADOR suppléant
- Commission enfance jeunesse périscolaire : Mme HURLIN, titulaire, Mme DE CORO suppléante

DECIDE

ARTICLE 1 : de procéder au vote à mains levées pour élire les représentants titulaires et suppléants au sein du comité du syndicat Leins Gardonnenque.

ARTICLE 2 : d'élire selon les modalités ci-dessous les délégués titulaires pour siéger au sein du syndicat Leins Gardonnenque :

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 19

Nombre d'exprimés 19

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Nombre de suffrages obtenus : 19 voix pour :

- Conseil : Titulaire : M. TIXADOR – Mmes HURLIN – DE CORO
Suppléants : Alain FABRE - Sophie ARNAUD GIBOULET – Julien FARA
- Bureau : M. TIXADOR
- Commission finances : M. FABRE titulaire – M. TIXADOR suppléant
- Commission enfance jeunesse périscolaire : Mme HURLIN, titulaire, Mme DE CORO suppléante

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Gilles TIXADOR

